

Fin de l'hégémonie de l'OTAN : l'alliance « pétard mouillé » révèle la faiblesse de l'Occident

La Turquie, le Pakistan et l'Arabie saoudite ont annoncé la formation d'une nouvelle alliance qui considérera une attaque contre l'un comme une attaque contre tous. Eh bien, c'est charmant, mais peut-on voir le traité lui-même, s'il vous plaît ? Non. On ne peut pas ? Oh, c'est drôle, pourquoi le garder secret ? Eh bien... mes amis, ce que nous voyons ici est un parfait exemple de « théâtre d'alliance », où trois acteurs — au nom du suzerain américain — tentent de parader devant les caméras alors que ni l'ossature militaire ni la volonté politique ne sont prêtes à passer à l'action. Et ce n'est même pas nouveau. Laissez-moi vous retracer l'histoire récente du théâtre d'alliance et vous montrer comment cela en révèle davantage sur le monde multipolaire que sur la force militaire de chacun des acteurs concernés.

#Pascal

Nous avons une nouvelle alliance militaire dans la région, ou du moins, c'est ce que certains disent. Il y a quelques jours, on a vu l'Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie signer un accord. Il est maintenant analysé par beaucoup de gens, et j'aimerais vous donner mon avis, parce que je trouve qu'il y a quelque chose de plutôt louche dans cette affaire. En ce moment, les discussions en ligne et sur tous les sites d'information portent sur la question de savoir si cela constitue réellement une rupture entre la région et les États-Unis. Est-ce une sorte de contrepoids à l'OTAN ? Est-ce principalement dirigé contre l'Iran, ou non ? Pour l'instant, nous n'avons vraiment aucune clarté sur ce que signifie cette nouvelle alliance, ni même sur le fait qu'il s'agisse réellement d'une alliance.

Ce que je dois dire, c'est que ces gouvernements sont en réalité assez... Une chose qu'ils ont essayé d'imposer dans le récit médiatique, c'est qu'il faudrait considérer cela comme une alliance, n'est-ce pas ? Si l'on regarde les déclarations publiées par les gouvernements — voici la version pakistanaise — ils ont tous publié des communiqués de presse identiques. Et le tout dernier paragraphe dit en fait : « Cet accord vise à renforcer la dissuasion collective contre tout acte d'agression et stipule que toute attaque armée contre l'un quelconque des trois États sera considérée comme une attaque contre eux tous. » Et c'est sur cela que les médias se concentrent actuellement : l'idée que nous avons une sorte de très vaste alliance, de type article cinq, entre trois pays — là encore, la Turquie, l'Arabie saoudite et le Pakistan.

Et si vous regardez une carte, l'Iran se trouve vraiment au centre de ces trois pays. Donc, il est très plausible de penser que cela vise l'Iran. Et je pense qu'Alexander Mercouris et Alex Christoforou, de The Duran, ont fait une observation très importante : il n'y a aucune chance que cela ait pu se faire

sans l'accord des États-Unis. Et ce qui est assez inquiétant, en fait, c'est que les États-Unis n'ont absolument pas condamné cela. Ils n'en ont rien dit de négatif. Ils ont simplement laissé faire. Donc, il est très plausible de penser que cela se produit, sinon avec un simple signe d'approbation des États-Unis, peut-être même sous leur impulsion active. Et j'estime que c'est assez probable : c'est encore une tentative de créer quelque chose qui soit dirigé contre l'Iran.

Ce qui est intéressant dans cette situation, c'est que cette interprétation-là ne constitue peut-être pas l'ensemble du tableau. Pour l'instant, il semble relativement difficile pour les observateurs internationaux de se faire une opinion. Ce matin même, nous avons lu, y compris sur Russia Today, un article très intéressant à ce sujet. Il est écrit par un analyste azerbaïdjanais qui réside toutefois en Russie, Murat Sadikzadeh, président du Centre d'études sur le Moyen-Orient et maître de conférences invité à l'université HSE de Moscou, en Russie. C'est donc un universitaire international basé en Russie. Évidemment, s'il est originaire d'Azerbaïdjan, il a probablement, comme on pourrait le supposer, des penchants plutôt favorables à la Russie et non à l'Iran, disons-le ainsi. Mais je ne me suis pas penché sur ses travaux universitaires, donc je ne saurais pas le dire.

Mais ce qui est intéressant, c'est que son article assez long, publié ici dans Russia Today, semble avancer l'idée que cette « OTAN islamique », comme il l'appelle, pourrait être dirigée à la fois contre Israël et contre l'Iran. Il souligne donc que l'Iran ne serait peut-être pas la seule cible, et qu'Israël est évidemment aussi un problème majeur pour les trois États. Et revenons-y encore une fois. Oui, nous savons que la Turquie entretient, d'un côté, des relations commerciales avec Israël. C'est aussi quelque chose qui est beaucoup critiqué dans le contexte du génocide. C'est un point sur lequel l'Iran est très ferme. Mais d'un autre côté, Israël tient, et tient déjà depuis un certain temps, un discours très belliqueux envers la Turquie, et a déjà désigné la Turquie comme un possible ennemi à l'avenir.

En même temps, l'Arabie saoudite n'entretient évidemment pas de très mauvaises relations avec Israël. Mais elle refuse toujours de rejoindre les accords d'Abraham, comme les Américains le souhaiteraient, et n'a pas de relations normalisées avec Israël. Le Pakistan, en revanche, a joué un rôle plutôt constructif pendant toute la guerre de ces quatre ou cinq derniers mois, depuis le vingt-huit février deux mille vingt-six, lorsque les États-Unis et Israël ont attaqué conjointement l'Iran. Le Pakistan a accueilli la plupart des discussions, les seules négociations diplomatiques vraiment importantes qui ont eu lieu. Et J. D. Vance, en se rendant dans la région, est allé à Islamabad pour négocier au Pakistan. Et de fait, lorsque les funérailles d'Ali Khamenei, le dirigeant iranien tué, ont eu lieu il y a environ trois semaines...

Cet événement immense, ces funérailles nationales de très grande ampleur, avec des millions de personnes dans les rues de Téhéran et d'autres villes. Ce qui s'est passé, c'est que le Pakistan a aussi envoyé une délégation, et l'Arabie saoudite a envoyé une délégation à Téhéran, en Iran, pour assister aux funérailles et rendre hommage. Et pendant les funérailles, l'Iran a diffusé des versets du Coran, des versets de louange, lorsque la délégation pakistanaise rendait hommage, et des versets critiques du Coran lorsque l'Arabie saoudite rendait hommage. Donc, nous savons que l'Iran

entretient, du moins pour le moment, une relation plutôt positive... enfin, peut-être pas vraiment positive, parce qu'il y a effectivement eu des interventions militaires il y a environ deux ans. Donc, la relation entre le Pakistan et l'Iran est tout sauf simplement heureuse.

Mais au moins, dans la guerre actuelle, l'Iran juge plutôt positivement le comportement du Pakistan. Donc, nous n'avons pas une vision très nette, avec d'un côté les ennemis et de l'autre les amis. S'il y a une chose qu'on peut dire, c'est que les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite sont au plus bas. Pourtant, il y a deux ou trois ans, elles allaient dans la bonne direction, lorsque les Chinois ont effectivement négocié une normalisation de ces relations. Rien n'est vraiment tranché. Et encore une fois, lors des funérailles d'État de l'ayatollah Khamenei, le père, les Saoudiens ont envoyé une délégation. Donc, vous savez, l'ensemble des relations internationales entre ces États ne fonctionne pas comme, comment dire, les tragédies en Europe.

En Europe, l'Occident collectif a toujours cette idée que, oh, soit on est avec lui, soit on est contre lui. On est soit un ami, soit un ennemi. Et si on est un ennemi, personne n'enverrait jamais une délégation aux funérailles nationales d'un ennemi, n'est-ce pas ? Eh bien, ce n'est tout simplement pas comme ça que fonctionne l'Asie occidentale. L'Asie occidentale a une autre façon d'interagir, beaucoup plus fluide. Et l'argument que je veux avancer dans cette vidéo, c'est qu'on devrait probablement interpréter de la même manière l'accord qui vient d'être conclu entre ces trois États : comme quelque chose de plus fluide et de plus nuancé que ne le ferait l'Occident collectif. Encore une fois, l'Occident collectif aimerait y voir une alliance solide, alors que la réalité pourrait être tout autre, et bien, bien plus nuancée.

Et l'autre argument que je vais avancer dans les prochaines minutes, c'est qu'il faudrait plutôt s'appuyer sur les expériences historiques des alliances pour interpréter cela, plutôt que sur des fantasmes selon lesquels ce serait une sorte d'OTAN d'Asie occidentale, un simple copier-coller. Car l'OTAN est, dans l'ensemble, une organisation assez particulière dans l'histoire des alliances. C'est assurément l'une des alliances internationales les plus réussies, du moins en termes de longévité et d'impact politique. Mais, historiquement, les alliances reposent en réalité sur des bases assez fragiles. Et ce qui me préoccupe surtout, à ce stade, au sujet de cet accord — ou ce qui me fait douter de son impact réel —, c'est tout simplement qu'ils n'ont pas publié le texte même de l'accord. Nous n'avons pas le texte.

Le spectacle, c'était MBS, le Premier ministre pakistanais et Erdogan qui se rencontraient à La Mecque, c'est ça, et qui signaient tout ça en disant : oui, un pour tous, tous pour un, voilà ce que c'est. Et ensuite, ils ne nous donnent pas le texte. Et il y a aussi un précédent, parce qu'en fait, dès l'an dernier, deux de ces pays avaient déjà signé un accord de défense : le Pakistan et l'Arabie saoudite. Ils ont un accord distinct, dans lequel ils ont également dit qu'ils avaient désormais une clause de défense mutuelle. Si l'un est attaqué, c'est considéré comme une attaque contre les deux. Et maintenant, ils en font un autre, distinct. Pendant un moment, on a parlé de la possibilité que la Turquie rejoigne simplement cet accord de défense. Mais au final, ce que nous avons, c'est un nouvel accord.

Donc, la question que je me pose, c'est : pourquoi avez-vous besoin d'un nouvel accord si vous avez déjà quelque chose en place ? Ça veut dire, d'accord, qu'il fallait négocier quelque chose de différent. Et ensuite, vous ne publiez même pas le texte. J'ai essayé de le trouver, très honnêtement, de différentes manières. En général, si vous cherchez un effort collectif pour retrouver quelque chose, Wikipédia n'est pas si mal, parce que les articles y sont rédigés de façon collaborative, n'est-ce pas ? Et Wikipédia, avec ses standards, malgré tous ses défauts et ses erreurs, a quand même l'obligation de citer des sources. Et, assez curieusement, Wikipédia a en ce moment une section de liens externes où ils disent : « Oh, regardez, texte intégral de l'accord. » Puis vous cliquez dessus, et en réalité, ça vous renvoie vers le communiqué de presse, vers les trois communiqués de presse.

Ce sont des communiqués de presse identiques, publiés par les trois pays en anglais. Ils se contentent de rapporter ce que dit réellement l'accord. Mais ils ne nous donnent pas le libellé exact de l'accord. Et je trouve cela très important parce que, dans ce genre de choses, le diable est, comme toujours, dans les détails. Car il s'agit d'accords juridiques. Et je ne veux pas dire qu'il y aurait quoi que ce soit qui puisse obliger ces pays à s'entraider, d'accord ? Le droit international est très différent du droit national. C'est un tout autre animal. Ce que vous inscrivez dans ces mémorandums ou dans ces traités peut très facilement être violé.

On l'a vu très récemment avec le mémorandum d'entente, avec les États-Unis. Enfin, ce genre de choses peut très facilement être rompu. Je ne veux donc pas dire que c'est cela qui compte. Mais la manière dont ces traités sont formulés reste importante, parce que c'est ce que ces pays sont prêts à exprimer comme étant leur volonté. Cela représente ce qu'ils acceptent de communiquer. Donc, l'aspect communication compte énormément. Et je vous le dis, vous savez, dans les négociations internationales, il faut beaucoup de temps pour parvenir à un texte de traité sous lequel tout le monde est prêt à apposer sa signature. Pour certains des accords les plus importants, comme le Traité sur la non-prolifération, cela a pris dix ans.

Il a fallu dix ans pour parvenir à un accord, puis à un texte de traité que tout le monde accepterait de signer. Et ici encore, même si personne ne peut obliger ces États à respecter ce qu'ils promettent, ce qu'ils sont prêts à dire, du genre : « Oui, c'est bien ce que nous signons », c'est ça, la question. Et ce document n'a pas été rendu public. Ce qui me conduit en fait à penser que ce qu'ils ont signé pourrait effectivement être formulé comme l'est l'article cinq de l'OTAN. Mais le point essentiel, c'est que l'article cinq est, en réalité, une clause de défense collective très faible.

C'est très faible. Et le seul problème, c'est que tout le monde, je veux dire, à l'international et sur le plan de la propagande, a tellement abusé de l'article cinq que plus personne ne se donne la peine de le lire. Mais Jack Matlock a dit un jour, dans l'une de mes émissions : allez le lire. Allez lire ce putain d'article. Ce n'est pas une promesse de venir automatiquement à votre aide militaire. Ce n'en est pas une. Donc, l'article cinq est très faible. Parcourons-le juste un instant. Voilà donc l'article cinq original du traité de l'OTAN, de la Charte.

L'article cinq dit : « Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles, survenant en Europe ou en Amérique du Nord, sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties. En conséquence, elles conviennent que, si une telle attaque armée se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article cinquante et un de la Charte des Nations unies, assistera la ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et de concert avec les autres parties, toute mesure qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, afin de rétablir et d'assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord. » L'élément important ici, c'est que le soutien militaire fait partie des mesures que les États peuvent prendre.

Non pas qu'ils doivent agir, mais qu'ils peuvent agir. Et il appartient toujours à chaque État membre de l'OTAN de décider, en cas d'attaque armée contre l'un d'entre eux, s'il veut le faire ou non. C'est pourquoi l'article cinq n'est pas automatique. Cela ne veut pas dire que le texte de l'article prévoit une quelconque forme automatique de légitime défense collective. Il dit que c'est permis. Les États membres peuvent le faire. Or, politiquement, bien sûr, l'OTAN a accordé tellement d'importance à cet article cinq, l'a tellement mis en avant, et a tellement fait comme s'il s'agissait d'un accord de défense collective automatique, que, dans les faits, sur le plan politique, il remplit désormais cette fonction.

Et encore une fois, ils font ça depuis maintenant soixante-dix ans : ils montent en épingle cet article 5. S'il y avait un nouveau traité, et si l'Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie publiaient réellement le texte de leur traité, vous savez, les gens liraient cet article en détail. Ils en déduiraient à quel point la défense collective est automatique, et à quel point les termes sont forts. Et encore une fois, ça ne veut pas dire que ces pays ne peuvent pas y déroger ou ne peuvent pas s'en écarter. Cela veut simplement dire que ce qu'ils signent, c'est ce qu'ils sont disposés, en quelque sorte, à promettre, à signer de leur nom, et à être considérés comme ayant pris cet engagement.

Et ma très, très forte intuition, ici, compte tenu du fait qu'ils n'ont pas réellement publié le texte concret de cet accord, c'est qu'il est probablement formulé de manière similaire à l'article 5, c'est-à-dire de façon faible. Et encore une fois, c'est assez fascinant de voir comment on peut faire cela, de quelles manières on peut le faire. Par le passé, on a vu des tentatives de formulation d'articles de défense collective bien plus contraignants. L'article 5 est, en réalité, l'une des promesses de défense collective les plus faibles que nous ayons vues. Laissez-moi vous montrer à quoi ressemble une promesse forte de défense collective, qui a elle aussi été signée et qui a été en vigueur pendant un temps : c'est le Pacte de la Société des Nations.

La Société des Nations, précurseur de l'Organisation des Nations unies, a été fondée en mille neuf cent dix-neuf, après la Première Guerre mondiale. Elle a ensuite, en gros, été dissoute à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ses locaux, entre autres, et ses fonds ont été directement transférés aux Nations unies. Mais l'ONU a été créée sur la base d'un nouveau traité : la Charte des Nations unies. Avant cette Charte, l'équivalent, pour la Société des Nations, était ce qu'on appelait le Pacte. Et ce Pacte comportait un article seize qui, en fait, précisait ce que signifierait une attaque contre l'un des

membres de la Société des Nations. Je veux simplement vous le lire, pour que vous entendiez la différence de formulation, et à quel point cet article, l'article seize de la Société des Nations, était bien plus ferme.

Permettez-moi de vous le lire. Article seize. Si un membre de la Société recourt à la guerre en violation des engagements qu'il a pris au titre des articles douze, treize et quinze, il sera, de ce fait, considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société. Ceux-ci s'engagent alors immédiatement à rompre toutes relations commerciales ou financières avec lui, à interdire tout rapport entre leurs ressortissants et les ressortissants de l'État qui a violé le Pacte, et à empêcher toute relation financière, commerciale ou personnelle entre les ressortissants de cet État et les ressortissants de tout autre État, membre ou non de la Société.

Dans de tels cas, le Conseil aura le devoir de recommander aux différents gouvernements concernés quelles forces militaires, navales ou aériennes effectives les membres de la Ligue devront chacun fournir aux forces armées destinées à protéger les engagements de la Ligue. Vous entendez à quel point c'est différent ? Le Pacte de la Société des Nations imposait réellement que, si cela se produisait, si une attaque avait lieu, alors A, B, C, D devaient se produire, n'est-ce pas ? D'abord, des mesures économiques — ce que nous appellerions aujourd'hui des sanctions — devaient obligatoirement être imposées par tous les membres. Ensuite, les États membres devaient fournir des forces militaires à une force d'intervention, qui serait alors placée sous la direction du Conseil de la Société des Nations.

C'est bien, bien plus fort que ce que dit réellement l'article 5 de l'OTAN. Parce que l'article 5 de l'OTAN laisse encore à chaque État membre le choix de faire cela ou non, et de décider sous quelle forme et de quelle manière. C'est d'ailleurs pour cela que j'affirme que, dans les faits, l'Ukraine est déjà membre de l'OTAN. Chaque membre de l'OTAN a essentiellement décidé lui-même quel type d'armes il voulait envoyer, quelle quantité il voulait envoyer, combien d'argent il voulait envoyer. Je veux dire, ce sont précisément toutes les choses couvertes par l'article 5. Et ce sont exactement les mêmes choses qu'un autre membre de l'OTAN pourrait recevoir des autres membres de l'OTAN s'il était attaqué.

Si la Lettonie était attaquée par la Russie, eh bien, ça ne voudrait pas dire que la Pologne devrait automatiquement envoyer des soldats, des avions et ainsi de suite. Elle peut le faire, mais elle n'y est pas obligée. Ce n'est pas obligatoire. Et c'est un point très important concernant l'article 5, et l'un des aspects qui, en réalité, n'ont jamais été mis à l'épreuve. En revanche, dans le cadre du Pacte, ils auraient été obligés d'aider. Et c'est très important. L'argument que je veux aussi avancer, c'est que le Pacte a, bien sûr, lamentablement échoué. Pourquoi a-t-il échoué ? Parce que les États n'ont pas tenu leurs promesses. Le premier État qui a réellement mis cela à l'épreuve, c'était le Japon, qui a envahi la Chine, la Mandchourie, en 1931, sous un prétexte très fragile. Il y a eu un grand tollé, puis il ne s'est rien passé.

Le deuxième État qui a réellement mis cela à l'épreuve, c'était l'Italie, qui a envahi l'Abyssinie, l'Éthiopie actuelle. Les deux étaient membres de la Société des Nations, et puis il ne s'est rien passé. Ils ont essayé d'imposer des sanctions économiques à l'Italie, mais cela a très, très vite mal tourné, et les sanctions économiques ont alors cessé de fonctionner. Même les Suisses ont recommencé à commercer très vite, après 1936-1937. Et bien sûr, personne n'a jamais envoyé de force d'intervention. Il n'y a eu aucune intervention militaire. Donc, au final, l'article 16 de la Société des Nations s'est en fait effondré et a été plus ou moins détruit par la *realpolitik*, parce que les membres ont simplement oublié cet article et ont dit, en gros : « Ah, vous savez, peut-être... enfin, tout ça est très difficile, très flou, on ne sait pas, et on n'intervient pas. »

Donc, le fait qu'un tel article fonctionne ou non dépend très largement de la conviction des autres qu'il fonctionnera. Et bien sûr, avec la guerre en Ukraine, on voit que la Russie prend l'article cinq de l'OTAN très, très au sérieux. Cela reflète aussi Vladimir Poutine et la manière dont lui, en tant que juriste, évalue manifestement les engagements que les États prennent les uns envers les autres. On peut donc avancer que cette nouvelle alliance sunnite entre l'Arabie saoudite, le Pakistan et la Turquie vise avant tout à envoyer un message politique. Et le fait de ne pas publier cet accord fait, à mes yeux, pleinement partie de cette mise en scène. C'est comme dire : regardez, nous avons une grande alliance. Mais elle est tellement grande que nous n'allons même pas en publier le texte.

Sinon, il serait clair que cette promesse n'est pas aussi solide qu'on voudrait le faire croire. Alors, s'il vous plaît, que tout le monde croie que c'est bien le cas, mais ne le mettez pas à l'épreuve. Honnêtement, après avoir vu ce que l'Iran a fait ces derniers mois, je pense que cela sera mis à l'épreuve assez bientôt. Si les États-Unis tentaient de nouveau d'attaquer l'Iran et de bombarder l'Iran depuis le territoire saoudien, et que les Saoudiens y prêtaient effectivement main-forte, les Iraniens riposteraient par des bombardements. Et je ne pense pas que cette nouvelle alliance les en empêcherait, d'une manière ou d'une autre, parce que je pense que l'Iran va probablement les mettre au défi de tenir parole. Et une fois que cela arrivera, une fois que des bombes iraniennes détruiront de nouveau des infrastructures en Arabie saoudite, eh bien, ce sera le test. Ce sera du genre : d'accord, Turquie et Pakistan, que faites-vous maintenant ?

D'après tout ce que nous avons vu, en particulier avec le Pakistan et la manière dont il a essayé de gérer cette affaire, je dirais qu'ils tenteraient de nouveau une action politique, et non une action militaire, pour traiter l'ensemble de la situation. Bien sûr, rien n'est moins certain. Ce n'est vraiment qu'une hypothèse. Mais la manière dont tout cela est organisé me laisse penser qu'il s'agit davantage d'image, de posture, que de capacités réelles sur le terrain. Il est aussi très important de savoir que même l'OTAN, à sa création, était en réalité une alliance relativement faible. Dans son ensemble, elle disposait de bien moins de soldats au sol en Europe que l'Armée rouge, qui, à l'époque, occupait bien sûr la moitié de l'Europe après 1945. Donc, il peut y avoir une valeur politique ici. Et, à l'avenir, cela pourrait devenir quelque chose de concret.

C'est tout à fait le cas. Je ne veux pas dire que cette alliance ne pourra jamais avoir un impact concret dans le monde réel, mais l'histoire des alliances ne permet pas vraiment d'arriver à cette conclusion. Et peut-être que je peux aussi évoquer très brièvement une autre de ces alliances qui a été créée, largement présentée comme importante, puis très vite abandonnée. C'est l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est, l'OTASE. Elle a clairement été formée après l'OTAN, comme la version sud-est asiatique de l'OTAN. Elle a été créée à la fin des années cinquante, au début des années soixante. Ses principaux membres étaient en fait la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, qui, à l'époque, avaient encore tous ces intérêts coloniaux dans ces États-là. La Thaïlande et les Philippines en sont également devenues membres.

Et l'idée, en quelque sorte, vous savez, dans ce scénario de guerre froide, c'était : gardons les Russes dehors, les Soviétiques, etcétera, etcétera ; empêchons le communisme de se propager. Mais même si Allen Foster Dulles la considérait comme un pilier de la politique étrangère américaine envers l'Asie du Sud-Est, elle a très, très vite perdu sa raison d'être. Elle a finalement été dissoute dans les années soixante-dix, alors que les États-Unis mettaient aussi progressivement fin à la guerre du Vietnam. Et elle a été dissoute sans aucune cérémonie, au milieu des années soixante-dix, je crois, vers soixante-seize ou soixante-dix-sept. Donc, une attaque contre l'un est considérée comme une attaque contre tous. Je veux dire, c'est très bien pour l'image, et tout le reste. Mais c'est avant tout un outil politique. Cela ne signifie pas qu'il y aura automatiquement un parapluie sécuritaire et des garanties de sécurité.

Pas du tout. Et, en réalité, les alliances militaires ont un bilan historique assez médiocre lorsqu'il s'agit d'assurer véritablement la sécurité. Nous avons aussi le contre-exemple de ces structures d'alliance de la Première Guerre mondiale, où différents États, notamment les Allemands et les Russes, les Britanniques, les Français, et ainsi de suite, se promettaient mutuellement sécurité et certains mécanismes automatiques : si quelqu'un entre en guerre contre toi ici, alors nous entrerons en guerre là-bas. Beaucoup de ces promesses ont été rompues. Certaines ont été tenues. Et, au final, cela a déclenché une réaction en chaîne qui a étendu une petite guerre européenne à pratiquement toute la planète, en incluant bien sûr l'ensemble de la structure coloniale que les Européens avaient bâtie.

Mais ces types d'accords de sécurité et de promesses d'alliance, le point que je veux souligner concerne bien davantage l'image que l'aide automatique ou quoi que ce soit de ce genre. Et si l'on regarde ces trois États, tout en gardant à l'esprit la manière dont leurs achats militaires, et ainsi de suite, sont structurés, on a évidemment l'impression que, oui, ils ont tous des accords de sécurité avec les États-Unis. La Turquie est membre de l'OTAN. L'Arabie saoudite est un allié très important des États-Unis. Le Pakistan aussi. Ils achètent des équipements militaires aux États-Unis. Ils sont intégrés au complexe militaro-industriel, mais pas exclusivement. Le Pakistan, par exemple, entretient depuis très longtemps une relation ambivalente avec les États-Unis.

N'oublions pas qu'Oussama ben Laden, au final, a été tué dans une propriété au Pakistan. Oui, pas en Afghanistan. Il a été tué au Pakistan. Donc, les Pakistanais étaient au moins partiellement impliqués dans toute cette affaire. Le Pakistan lui-même connaît de graves problèmes liés à différents types de terrorisme. Il a une très longue frontière avec l'Afghanistan et avec les territoires pachtounes, qui sont partagés, et ainsi de suite. C'est une situation très complexe. Le Pakistan est aussi une dictature militaire très enracinée, comparable, en gros, uniquement à la dictature militaire en Égypte. Dans ces deux États, l'armée est, sur le plan institutionnel, si profondément ancrée dans la société de tous les jours que la plupart des structures économiques fonctionnent avec elle et à travers elle.

C'est très différent de l'Arabie saoudite, qui est un royaume, et clairement un État policier. L'Arabie saoudite est une monarchie très brutale et un État policier. Mais elle n'est pas construite sur les fondations d'un État militaire, contrairement aux autres, l'Égypte et le Pakistan. La Turquie, en revanche, est un cas plus contrasté, avec des aspects démocratiques et des tendances autocratiques. Enfin, au fond, cela n'a pas vraiment d'importance. M. Erdogan a réussi à recentrer l'État, plus ou moins, autour de la présidence. Il y avait une armée forte, autrefois laïque, qui était en fait l'une des gardiennes de la révolution de Kemal Atatürk et de la laïcisation. Erdogan a changé cela au cours des quinze à vingt dernières années, là encore en recentrant le pouvoir autour de la présidence.

Ce sont trois structures politiques très différentes. Et se focaliser uniquement sur le fait qu'elles sont majoritairement sunnites, c'est passer à côté de l'essentiel : sur le plan politique, elles ont leurs propres problèmes à gérer. Le principal problème de l'Arabie saoudite, c'est que même si l'on a l'impression que Mohammed ben Salmane, MBS, est solidement installé aux commandes et qu'il peut imposer sa volonté au pays, l'Arabie saoudite, la maison des Al Saoud, compte entre deux mille et cinq mille princes. La maison des Al Saoud est arrivée au pouvoir en mille neuf cent trente-deux. Et depuis cette date, la famille a atteint quinze mille membres, principalement parce que c'est une société polygame. Le grand-père, Al Saoud, avait beaucoup d'épouses et énormément d'enfants. Ces enfants ont eux-mêmes eu beaucoup d'épouses et énormément d'enfants. La famille s'est donc énormément étendue. C'est une famille immense. Au sein même de ce royaume, le pouvoir du roi a été transmis à plusieurs des enfants du grand-père Al Saoud, puis maintenant à l'un de ses petits-enfants, MBS. Mais il y a beaucoup de cousins.

Il y a beaucoup de mécontentement. Et ben Salmane a dû recourir à pas mal de force, de violence et de menaces pour consolider le pouvoir autour de lui. Et plus cette guerre avec l'Iran dure, plus elle entrave le développement économique, plus le risque augmente que, au sein de cette famille, certains en viennent à dire qu'il faut une autre branche de la famille à la tête du pays. La structure du pouvoir en Iran est solidement ancrée, parce qu'elle est institutionnalisée et qu'elle est largement dissociée de la figure individuelle qui se trouve au sommet. Et nous l'avons vu, bien sûr, en direct, lorsque les États-Unis ont tué l'ayatollah Ali Khamenei. Et oui, son fils est maintenant devenu le nouvel ayatollah.

Depuis, on ne l'a pas revu. On n'a pas beaucoup entendu parler de lui. Mais ce qu'on a vu, c'est que les différentes structures par lesquelles l'État iranien est construit et ancré dans la société sont, en réalité, extrêmement solides. Rien ne garantit qu'il en soit de même en Arabie saoudite. L'institutionnalisation du pouvoir politique y est à un tout autre niveau. Je dirais que le Pakistan et l'Égypte se rapprochent davantage de l'Iran, en raison du rôle de l'armée. L'armée assume le rôle de structurer la société, de créer des institutions, et de mettre en place des couches et des couches de dirigeants, ainsi que des luttes de pouvoir internes. Tout cela fonctionne ensuite comme un système de contre-pouvoirs. Ce n'est pas autant le cas, du moins d'après ce que j'en comprends, en Arabie saoudite.

Cela rend donc l'Arabie saoudite, en réalité, assez vulnérable politiquement. Bref, pour le dire simplement, je mettrais en garde contre l'idée d'interpréter ce traité entre les trois pays comme fonctionne le traité de l'OTAN. Car, en partant du principe que l'Occident collectif, les États membres de l'OTAN, les Européens et les Nord-Américains, sont en fait assez homogènes culturellement. La seule exception, c'est la Turquie. Et la Turquie a montré qu'elle ne se comporte pas du tout comme le reste de l'OTAN, n'est-ce pas ? La Turquie n'a pas interdit — elle n'a pas sanctionné la Russie de la même manière que le reste de l'OTAN. Je suis récemment passé par Istanbul. À l'aéroport d'Istanbul, on peut échanger n'importe quelle devise contre des roubles russes, et des roubles russes contre n'importe quelle autre devise.

Istanbul est actuellement une plaque tournante pour se rendre en Russie par avion, et l'une des portes d'entrée de l'Occident vers la Russie. La Turquie est loin d'avoir engagé tout son poids dans l'alliance de l'OTAN. Et c'est une preuve supplémentaire que la Turquie ne se conforme pas à cette logique du « nous contre les autres » et qu'elle met en place des structures d'alliances à vecteurs multiples. C'est aussi, assez curieusement, vous savez, je ne sais pas pourquoi, mais les relations internationales ont cette habitude de reproduire certaines structures du passé. C'est précisément ce que la Turquie faisait aussi dans les années 1930 et 1940. Elle évoluait en fait au sein des structures d'alliance de tout le monde.

Elle avait des accords avec les Allemands et les Russes. Quand ces deux pays sont entrés en guerre l'un contre l'autre, la Turquie était en réalité plutôt satisfaite, parce que cela éliminait deux problèmes qu'elle avait, ou rendait sa situation plus stable. Et la Turquie, bien sûr, est restée neutre jusqu'en février mille neuf cent quarante-cinq. Puis elle a déclaré la guerre à l'Allemagne, alors que tout était déjà pratiquement terminé, essentiellement pour pouvoir rejoindre les Nations unies. Mais on voit encore une fois que la position géographique — c'est sans doute la géographie qui détermine le destin politique —, le fait d'être au milieu de ces puissances, impose en réalité que certaines orientations de politique étrangère prennent forme.

Et c'est ce qu'ils font actuellement. La Turquie joue sur tous les terrains, et pas exclusivement avec l'un ou avec l'autre. Donc, s'il faut y voir quelque chose, j'interpréterais cette nouvelle alliance comme une expression du monde multipolaire, dans lequel les États, pour diverses raisons, forment des

clubs et des espaces de discussion. Ils cherchent aussi à se positionner politiquement, les uns avec les autres et les uns contre les autres, mais pas selon un schéma très net du type « nous contre eux », « l'OTAN contre le reste du monde », et ainsi de suite. Je suis donc, dans une certaine mesure, d'accord avec l'article : c'est aussi l'expression de l'évolution du monde multipolaire, et du fait que les États-Unis perdent en quelque sorte cette aura qui faisait d'eux le seul fournisseur potentiel de sécurité.

D'un autre côté, je ne pense pas que toute cette affaire signifie que ces États ont perdu toute confiance dans les États-Unis. Au contraire, je pense que cela s'est probablement fait avec l'aval des États-Unis : ils se sont réunis et ont monté cette mise en scène politique. Et je pense que c'est bien une mise en scène politique. Encore une fois, je serais très surpris que, lors de la prochaine phase de la guerre contre l'Iran, la Turquie et le Pakistan se mettent soudainement à bombarder l'Iran. Ce serait une chose très, très stupide à faire, parce que cela vous créerait un ennemi dont vous n'avez pas vraiment besoin. Et les seuls qui agissent de cette manière stupide en ce moment, ce sont les Européens, parce qu'ils sont totalement, à cent pour cent, sous emprise.

Ils sont capturés par les États-Unis, et ils l'affichent. Et cette capture par les États-Unis, c'est quelque chose dont les Européens sont aujourd'hui fiers. C'est pour ça qu'ils vont à Washington. C'est pour ça qu'ils ressemblent à de petits chiens ou à de petits écoliers devant le bureau du patron, comme ils l'ont fait l'année dernière. Mais ils en sont fiers. C'est ainsi qu'ils se conçoivent eux-mêmes. Je ne crois pas que le Pakistan, la Turquie et l'Arabie saoudite se conçoivent ainsi. Ils font ce qui est dans l'intérêt des élites dirigeantes de ces pays, et ils savent qu'ils ne peuvent pas compter sur les États-Unis. Cela est désormais assez certain.

Donc, au minimum, il s'agit peut-être d'un nouveau club politique au sein duquel on peut désormais discuter de questions commerciales et de sécurité. Si nous avons le texte du traité, je suis presque certain qu'il serait bien davantage centré sur les questions économiques, peut-être militaro-économiques : qui peut acheter quel type d'armes, et à qui ; qui fournira quel type de soutien ; et à quels niveaux se fait le soutien stratégique, l'intégration, le partage de renseignements, par exemple. Ou encore, quels types de transferts d'armes pourraient être envisagés. Je pense que c'est probablement là que se trouve l'utilité concrète de cet accord. Et cela permettra ensuite à des agences de niveau inférieur d'entamer des processus d'intégration — enfin, pas d'intégration, mais de coordination entre elles.

Car il faut aussi comprendre une chose : surtout en matière militaire, les États ont tendance à protéger jalousement leurs institutions, et ce pour des raisons évidentes. Les ouvrir à la coopération, par exemple à une coopération entre armées, ce n'est pas si simple. Il faut d'abord certaines bases politiques. Alors, peut-être que cela constitue une base politique permettant davantage de partage, davantage d'exercices et d'échanges conjoints, ainsi que des relations économiques, d'abord. Un autre indice montrant que c'est bien le cas, et que cette alliance politique solide ne l'est pas autant qu'elle en a l'air, c'est évidemment que le premier accord dont je viens de parler, celui conclu entre le Pakistan et l'Arabie saoudite en 2025, comportait déjà une clause de défense mutuelle.

Et en février, quand les bombes ont commencé à pleuvoir, puis en mars, quand elles ont aussi commencé à tomber sur l'Arabie saoudite, le Pakistan a joué le rôle de négociateur. Il a servi d'intermédiaire. Il a agi, en gros, comme un pays neutre dans le conflit entre l'Arabie saoudite et l'Iran, provoqué par les bombardements américains et israéliens, évidemment. Mais il a essayé de jouer les médiateurs pour des négociations, et ainsi de suite. Il n'a pas cherché à faire, vous savez, à aller bombarder Téhéran jusqu'à la destruction. Et le Pakistan possède bien des armes nucléaires, c'est absolument vrai, mais il ne voulait pas les utiliser contre l'Iran pour soutenir une guerre dont il n'a rien à gagner.

Donc, encore une fois, pour faire court, je pense que ce qu'on voit ici, c'est plutôt la réaffirmation d'un monde multipolaire. Pas nécessairement contre la volonté des États-Unis, mais peut-être même avec leur accord tacite. Mais ce genre de posture politique internationale montre simplement qu'il existe désormais plusieurs niveaux de signification et plusieurs niveaux d'intérêts, qui vont commencer à converger et créer différents clubs. Mais il ne faut pas les interpréter comme l'OTAN est un club, parce que l'OTAN est un club particulier. C'est le club des colonisateurs. C'est le club de ceux qui commettent des génocides. C'est le club du monde blanc occidental contre tous les autres, après cinq ou six cents ans de folie génocidaire.

Ce que nous voyons ici, c'est davantage cette realpolitik d'une politique étrangère à vecteurs multiples, d'une politique militaire à vecteurs multiples. Je pourrais même appeler cela une politique de neutralité. Enfin, peut-être pas neutre. Peut-être que ce serait faux. Mais c'est une forme de politique étrangère à vecteurs multiples, où les acteurs essaient de jouer et de danser à différents mariages, tant qu'ils peuvent y être invités. Pourquoi ne pas y aller ? Pourquoi ne pas voir jusqu'où ils peuvent aller ? À mon sens, cela ne compromet pas l'émergence de la multipolarité. C'est plutôt le signe du caractère inévitable d'un avenir multipolaire et à vecteurs multiples pour l'ordre mondial. Sur ce, merci d'avoir écouté tout ce long discours. À la prochaine.